



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

Paris, le 14 février 2023

Agnès Pannier-Runacher, Clément Beaune et Roland Lescure ont lancé aujourd’hui un groupe de travail pour favoriser le développement des carburants d’aviation durables, regroupant des acteurs de haut niveau de l’aérien, de l’aéronautique et de l’énergie. L’objectif est de créer en France une filière de carburants durables permettant au secteur de l’aérien d’atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de décarbonation en 2050.

La décarbonation constitue le principal enjeu de transformation du transport aérien et est centrale pour atteindre nos objectifs climatiques internationaux et européens. **Les carburants durables, biocarburants issus de biomasse ou carburants de synthèse (e-fuels), peuvent permettre des gains d’émissions de gaz à effets de serre de 70% à 95% sur l’ensemble de leur cycle de vie par rapport au kérosène fossile.** Il s’agit d’un levier de décarbonation indispensable pour le secteur aérien, à la fois à court et moyen terme mais aussi à plus long terme, notamment pour les vols long-courriers.

L’atteinte de ces objectifs ne pourra se faire qu’à travers une parfaite coordination de tous les acteurs de la filière : producteurs de carburants durables, constructeurs d’aéronefs, acteurs aéroportuaires et compagnies aériennes. Présidé par les ministres chargés de l’Energie, des Transports et de l’Industrie, ce groupe de travail a pour objectif de rassembler régulièrement l’ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, afin de partager des objectifs communs, à la fois en termes de production de

carburants durables, d'incorporation effective de biocarburants et de construction d'aéronefs certifiés pour voler avec 100 % de carburants d'aviation durables.

Parmi les enjeux majeurs évoqués lors de cette réunion, celui de la création d'une filière française de production de carburants durables pour limiter notre dépendance aux importations et préserver notre indépendance énergétique tout en créant des emplois dans les territoires en lien avec nos filières agricoles et de déchets.

Enfin, les ministres ont présenté les lauréats de l'appel à projets « Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables », lancé en 2021 dans le cadre de la Stratégie nationale Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables » de France 2030. Parmi eux, les projets **REUZE** (ENGIE THERMIQUE France avec la participation d'ArcelorMittal, d'Infinium et de l'Institut Mines-Télécom), **Avebio** (Consortium Elyse Energy et Khimod) et **BioTJet** (développé par la société éponyme qui compte parmi ses actionnaires Elyse Energy, Avril, Axens, Bionext, et IFP Investissements).

Opéré par l'ADEME, cet appel à projet soutient financièrement des projets de démonstration de procédés de production de carburants aéronautiques durables et des travaux de pré-ingénierie de processus nécessaires pour engager un projet de production dans la phase de décision d'investissement industriel.

Afin de passer désormais à une phase d'industrialisation et de création d'unités de production de biocarburants, dans le cadre de France 2030, a été décidé le lancement d'une consultation flash interministérielle des acteurs afin d'identifier les freins à lever et d'élaborer des modalités d'accompagnement adaptées, d'ici le salon du Bourget au mois de juin.

Contacts presse

**Service presse d'Agnès Pannier-Runacher,
ministre de la Transition énergétique**

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : presse.mte@climat-energie.gouv.fr

**Service presse de M. Roland Lescure
ministre délégué chargé de l'Industrie**

Mél : presse@industrie.gouv.fr

**Service presse de Clément Beaune,
ministre délégué chargé des Transports**

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transports.gouv.fr